

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

19 AVRIL 2024

DELIBERATION N°67-2024

Objet : <i>Démission du Président Clément PERNOT</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	13
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	5
	Nombre de membres votants	18
	Date de la convocation : 11 avril 2024	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Frank STEYAERT, Françoise VESPA, Gérard FERNOUX-COUTENET, Christiane MAUGAIN, Gérard DUCHENE, Alain CHOULOT, Jacqueline LAROCHE, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Christian NOIR, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Arielle BAILLY, Maurice HOFFMANN.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Véronique LAMBERT, Geneviève MOREAU, Aline CALLEGHER, Régis CHOPIN, Guy SAILLARD, Dominique CHAUVIN, Valérie DEPIERRE.

POUVOIRS : Mme Geneviève MOREAU a donné pouvoir à M. Clément PERNOT ; Mme Aline CALLEGHER a donné pouvoir à M. Maurice HOFFMANN ; M. Régis CHOPIN a donné pouvoir à M. Frank STEYAERT ; M. Guy SAILLARD a donné pouvoir à Mme Arielle BAILLY ; M. Dominique CHAUVIN a donné pouvoir à Mme Françoise VESPA.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics et Laetitia GUYON responsable des carrières.

Vu la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur,

Vu le Code électoral,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la décision n°6285 du Conseil constitutionnel rejetant le recours présenté tendant à l'annulation des opérations électorales du 24 septembre 2023 en vue de la désignation de deux sénateurs,

Vu la délibération du Conseil d'administration du CDG n°1 en date du 3 novembre 2020 relative à l'élection du Président du Conseil d'administration,

Considérant le courrier en date du 18 avril 2024 par lequel Monsieur le Préfet du Jura prend acte de la démission de Monsieur Clément PERNOT de ses fonctions de Président du Centre de Gestion à compter du 19 avril 2024 à 9h30,

Considérant que l'intérim lors de la vacance du poste de Président doit être assuré par la 1^{ère} vice-présidente, Madame Françoise VESPA,

Les membres du Conseil d'administration prennent acte de la démission de Monsieur Clément PERNOT de ses fonctions de Président du Centre de Gestion de la FPT du Jura à compter de ce vendredi 19 avril 2024 à 9h30.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A CHAMPAGNOLE le 22 avril 2024

La 1^{ère} Vice-Présidente

Françoise VESPA

